

## SOMMAIRE

- Historique
- Faits saillants
- Actions menées / mesures prises
- Recommandations

## HISTORIQUE

Depuis sa création en 2003, le Réseau Ouest Africain pour l'Edification de la Paix, section Côte d'Ivoire (WANEP-CI), s'est donné pour mission d'œuvrer pour une Côte d'Ivoire paisible ou priment la démocratie, la bonne gouvernance, le respect des droits humains et la justice sociale pour la satisfaction des besoins fondamentaux des populations. Fidèle à l'objectif qu'il s'est assigné, le WANEP-CI a mis en exécution depuis lors, avec l'appui de plusieurs partenaires, des projets

pour accompagner le processus de réconciliation nationale en cours depuis la crise de 2002.

Aussi, à travers son programme d'Alerte précoce dénommé CI-WARN, il produit et diffuse depuis avril 2012, des rapports mensuels sur la situation sécuritaire, économique et sociopolitique du pays dont les objectifs sont d'informer et de faire des recommandations aux différents décideurs afin de leur permettre de prendre des décisions idoines aux moments opportuns.

Ce présent rapport qui se veut succinct met en exergue les faits marquants liés aux situations sécuritaire, économique, sociale et politique du mois de janvier 2013.

## I- FAITS SAILLANTS

### 1- La situation sécuritaire

#### a- Attaques à mains armées et autres a-1 attaques à mains armées

- Le vendredi 04 janvier, à 5km de Nangoniékaha, village de la Sous-préfecture de Niakaramadougou (région du Hambol), un véhicule transportant des commerçants a été braqué par des individus armés. Bilan : **une somme de 01 million emportée.**
- Le lundi 07 janvier aux environs de 17 heures, au niveau de l'ancienne place des "martyrs" sur l'axe Treichville-Adjamé (district d'Abidjan), **un passager a poignardé à l'abdomen un chauffeur de taxi, suite à une dispute.**
- Le mercredi 09 janvier, aux environs de 14 heures au quartier Résidentiel à Marcory (Abidjan), trois individus armés ont cambriolé un magasin de vente de matériels informatiques. Bilan: **une importante somme d'argent, 11 ordinateurs complets de bureau, trois appareils-photos numériques et des téléphones portables emportés.**
- Dans la nuit du jeudi 10 au vendredi 11 janvier, à la Zone industrielle de Yopougon (Abidjan), quatre individus armés ont attaqué le domicile d'un ressortissant libanais. Bilan : **des bijoux d'une importante valeur marchande, 02 téléviseurs, plusieurs téléphones-portables, 01 lecteur DVD et la somme d'environ 4 millions de F.CFA emportés.**
- Dans la nuit du vendredi 11 janvier, à Dabou (région des lagunes), trois malfaiteurs ont cambriolé le presbytère et battu le curé et le vicaire de la paroisse « Christ Roi de l'Univers ». Bilan : **une forte somme d'argent et des téléphones portables emportés.**
- Dans la nuit du vendredi 11 au samedi 12 janvier, à la Riviera Palmeraie-Djorogobité dans la commune de Cocody (Abidjan), sept individus armés de six machettes et d'un fusil de fabrication artisanale ont braqué les fidèles d'une église évangélique dans ledit quartier. Bilan : **Des montres-bracelets, des téléphones-portables, de l'argent et des complets de pagne arrachés à des dames ont été emportés.**

Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGLI A à côté de las Palmas bâtiment G au  
1<sup>er</sup> étage, Porte 78

09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39

Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)

- Dans la nuit du mercredi 16 au jeudi 17 janvier, au large des eaux ivoiriennes, des pirates non identifiés ont **détourné un pétrolier battant pavillon panaméen**.
- Le vendredi 18 janvier autour de 4H40, au quartier de Dioulabougou dans la commune de Yamoussoukro, deux individus armés de kalachnikov ont attaqué la boutique d'un ressortissant sénégalais. Bilan : **01 mort (le jeune frère du boutiquier), la somme de 15.000F.CFA emportée et la boutique saccagée**.
- Dans l'après-midi du jeudi 17 janvier, à Niangon-cité verte dans la commune de Yopougon (Abidjan), six individus armés ont cambriolé un supermarché situé dans les environs de la station-service « LUBAFRIQUE ». Bilan : **la caissière blessée à la tempe et la somme de 02 millions de F.CFA emportée**.
- Le jeudi 24 janvier, à Elibou, village situé à 6 km de Sikensi (région de l'Agneby-Tiassa), deux individus en tenue militaire ont **poignardé à plusieurs coups de couteau un tenancier de kiosque à café**. Bilan : **1mort, le tenancier du kiosque, mort des suites de ses blessures 3jours plus tard**.
- Le samedi 26 janvier aux environs de 19 heures, à Abobo-Baoulé dans la commune d'Abobo (Abidjan), des bandits ont attaqué le véhicule d'une sous-préfet. Bilan : **la somme de plus de 100 000 F.CFA et des téléphones-portables emportés**.
- Dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 janvier autour de 4heures, près de la polyclinique Hôtel Dieu à Treichville (Abidjan), trois individus armés dont une femme ont braqué un taxi. Bilan : **La recette, 01 téléphone-portable et le taxi emportés**.
- Le dimanche 27 janvier aux alentours de 23heures, au niveau du 3ème Pont à Yopougon (Abidjan), trois hommes en treillis militaire et armés de deux kalachnikovs et un pistolet automatique, ont attaqué un sergent de police abord de son véhicule en compagnie de son épouse. Bilan : **son arme à feu de dotation, 03 téléphones-portables, 01 ordinateur-portable, une montre-bracelet et la somme de 70 000 F.CFA emportés**.
- Dans la nuit du lundi 28 au mardi 29 janvier, au quartier « Mamie Adjoua » à Yopougon (Abidjan), quatorze bandits armés ont attaqué les habitants d'un immeuble. Bilan : **02 appareils-photo numériques, 01 ordinateur, des bijoux, 105 téléphones-portables, plusieurs autres biens matériels et la somme de 2 378 000 F.CFA emportés**.
- Le lundi 28 janvier aux environs de 3heures du matin, à Arrah (région du Moronou) trois individus armés ont braqué une boulangerie de la place. Bilan : **la somme de 115.000 F.CFA emportée**.
- Dans la nuit du mardi 29 au Mercredi 30 janvier aux environs de 4heures du matin, au quartier "Cité des arts " dans la commune de Cocody (Abidjan), des hommes armés ont -attaqué les bureaux d'un candidat aux futures élections municipales. **Bilan : le vigile battu**.
- Le mercredi 30 janvier, dans un hôtel du Plateau (Abidjan), la chambre d'un ressortissant malien et fonctionnaire de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a été cambriolée. Bilan : **la somme de 3 267 000 F.CFA emportée**.
- Le mercredi 30 janvier, deux gangsters ont cambriolé la pharmacie « Divine Onction » sise aux 2 Plateaux à Cocody (Abidjan). Bilan : **des téléphones-portables, 01 clé USB, des parfums et la recette évaluée à environ 100 000 F.CFA emportés**.

#### *a-2 Autres*

- Dans la nuit du lundi 31 décembre 2012 au 1er janvier de 21h à 1h, à Affery dans le département d'Akoupé (région de la Mé), des FRCI ont **empêché les populations de fêter la Saint sylvestre en tirant des coups des coups de feu**.

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGL A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

**Email : [wanepeci@yahoo.fr](mailto:wanepeci@yahoo.fr) / [wanepecotedivoire@wanep.org](mailto:wanepecotedivoire@wanep.org)**

- Le jeudi 03 janvier sur les sites de Simili et Tatawa à environ 25 km de Bondoukou (région du Gontougou), des villageois manifestant leur mécontentement vis-à-vis de la société Taurian ont **blesé trois employés de ladite société.**
- Le vendredi 04 janvier, à Yamoussoukro, un homme, âgé d'environ trente ans, a été **dévoré par les crocodiles vivant dans le lac.**
- Le lundi 07 janvier, dans une plantation d'hévéa à Mopodji dans le département d'Alépé (région de la Mé), des jeunes gens en partance pour leur champ ont **découvert le corps en putréfaction avancé d'un jeune homme.**
- Le samedi 26 janvier, au « Village CAN » situé au carrefour SOLIBRA dans la commune de Treichville (Abidjan), un chauffeur de taxi-compteur **s'est fait voler son véhicule** alors qu'il regardait une rencontre de football opposant la Côte d'Ivoire à la Tunisie.

*Tableau 1 : Estimation des pertes humaines, financières et matérielles des agressions à mains armées et autres du mois de janvier 2013 :*

	Victimes humaines		Pertes financières (F.CFA)	Pertes matérielles
	Pertes humaines	Nombres de blessés		
Total	03	04	Plus de 13 045 000	- 13 ordinateurs portables - 05 appareils photos numériques - des montres bracelets - plus de 110 téléphones portables

#### *b- Violences faites aux femmes et aux enfants*

- Dans la nuit du 05 janvier à Niangon Cité Verte à Yopougon (district d'Abidjan), un étudiant en microbiologie de 24 ans a **poignardé sa petite amie de 17 ans qui a succombé** par la suite. Ce dernier affirme que celle-ci l'aurait trompé avec un autre homme.
- Le dimanche 13 janvier à l'aube, en face d'une mosquée à Abobo Avocatier (commune d'Abobo), les riverains ont découvert un **véhicule calciné en partie avec à son bord un corps sans vie qui semblait être celui d'une adolescente.**
- Le jeudi 10 janvier, à la lisière de la forêt classée du village de Dania, situé à 60km de Vavoua (région du Haut-Sassandra), **une dame a été retrouvée égorgée, baignant dans une marre de sang.**
- Le lundi 14 janvier, à Tiassalé (région de l'Agnéby Tiassa), un jeune homme de 22 ans, après s'être introduit par effraction chez une dame **a violé la fille de 17 ans** de cette dernière avant de lui soustraire la somme de **182 000 et des téléphones-portable.**
- Dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 janvier aux environs de 20 heures, à Vridi-Canal dans la commune de Port-Bouët (Abidjan), une mère de famille revenant de Marcory où elle était allée rendre visite à des parents, a été **violée par deux individus armés de couteaux.**
- Le lundi 14 janvier, aux environs de 14 heures sous l'échangeur de la gare nord à Adjamé, deux individus non identifiés **ont violé une vendeuse d'orange** d'une vingtaine d'années qui rentraient chez elle.

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGL A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)**

- Le samedi 19 janvier, au quartier Hèrèmankono de la ville de Tengrela (région de la Bagoué), une jeune femme, **a été retrouvée morte dans un puits** à quelques jours de son mariage.

*c- Conflits intercommunautaires, fonciers et autres*

*c-1 Conflits intercommunautaires*

- Dans la région de Sakassou (région du Gbêké) des conflits opposent les populations autochtones baoulés aux allogènes burkinabés autour de l'exploitation de gisements aurifères de cette partie centrale du pays.

*c-2 Conflits fonciers*

- Un conflit foncier oppose depuis peu, dans le village de N'Badon situé à la Riviera-Golf dans la commune de Cocody (Abidjan), la Société Civile Immobilière (SCI) dénommée «Les jardins d'Eden» et les propriétaires terriens dudit village. Ceux-ci réclament des parcelles qui ne sont pas encore occupées au motif que la société leur doit encore de l'argent.
- Le vendredi 18 janvier, à Goindébé, village situé dans le département de Bloléquin (ouest), suite à une altercation due à un problème foncier, des membres de deux communautés, établies de manière clandestine dans une forêt, se sont affrontés avec des machettes et des armes à feu.

*c-3 Autres*

- Le lundi 14 janvier, dans le périmètre de la mairie d'Abobo (district d'Abidjan), un affrontement à opposé des éléments de la police militaire à des jeunes gens communément appelés Gnambro (jeunes gens soutirant de l'argent aux chauffeurs dans les gares) qui ont brandi des armes à feu, des gourdins et des machettes pour manifester leur mécontentement face à la mesure de suppression de leur activité. Bilan : **Plusieurs blessés**
- Le mercredi 16 janvier dans l'après midi, à Koumassi (Abidjan), des échauffourées ont eu lieu entre les chauffeurs de taxis communaux (woro woro) et des syndicalistes. Ces derniers **ont battu un chauffeur** qui avait refusé de payer le ticket quotidien de 300 FCFA. Les chauffeurs ont à leur tour riposté.
- Le mercredi 30 janvier, au carrefour du Cinéma de Liberté dans la commune d'Adjamé, des membres de syndicats des transporteurs appelés communément "gnambros" ont **tabassé et déshabillé un élément des FRCI**.
- Le mercredi 30 Janvier, à San Pedro (région de San Pedro), des élèves stagiaires du Lycée professionnel ont érigé des barrages sur la principale voie de la ville pour protester contre l'occupation d'une parcelle du terrain dudit Lycée par un opérateur économique de la région pour la construction d'un entrepôt.

Tableau 2 : Estimation des victimes des conflits intercommunautaires, fonciers et autres de janvier 2013 :

	<i>Victimes humaines</i>	
	<i>Pertes humaines</i>	<i>Nombres de blessés</i>
<b>Total</b>	0	Plusieurs blessés

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGL A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)**

## *d- Accidents de la circulation, incendies et autres*

### **d-1 Accidents de la circulation**

- Le mardi 1er janvier, non loin de la compagnie de gendarmerie de Dimbokro (région de N'Zi), un grave accident de la circulation **a fait cinq morts dont quatre militaires.**
- Le mardi 1er janvier dans la commune d'Abobo, l'accident d'un mini car a occasionné **la mort de quatre passagers et plusieurs blessés graves.**
- Dans la soirée du mardi 1er janvier au quartier Yapokro à Koumassi (Abidjan), une embarcation de type pirogue traditionnelle se dirigeant vers Agnikro village situé dans le quartier « derrière l'eau » a chaviré sur la lagune Ebrié. Bilan : **un bébé, une jeune fille de 13 ans et deux adultes décédés.**
- Le jeudi 03 janvier, à Modeste, dans un village de Grand-Bassam situé à 10 km de la ville d'Abidjan (région du Sud-Comoé), **le corps sans vie d'un homme** qui a été percuté par une voiture roulant à vive allure en partance pour Abidjan a été retrouvé.
- Le samedi 12 janvier ; non loin de la mairie d'Agribélékro (région de l'Indénié-Djuablin), un camion chargé de manganèse en provenance d'Abengourou est tombé dans un ravin suite à la défaillance de sa pompe d'alimentation. Bilan : **aucune perte en vie humaine**
- Le vendredi 18 janvier, au carrefour de Nigui-Saff, situé non loin de la sous-préfecture de Toupah sur l'axe Dabou Grand-Lahou (région des Grands Ponts), un mini car de transport en commun, en provenance d'Abidjan en direction de Grand-Lahou, s'est renversé. Bilan : **03 morts et 21 blessés grave dont une femme enceinte.**
- Dans la matinée du dimanche 20 janvier, à la Riviera 3 dans la commune de Cocody (Abidjan), deux véhicules sont entrés en collision. Bilan : **02 blessés et de nombreux dégâts matériels.**
- Dans la soirée du mercredi 30 janvier aux environs de 19 heures, sur l'axe Abidjan Adzopé non loin de N'Dotré dans la commune d'Abobo (Abidjan), s'est produit un accident de circulation. Bilan : **29 blessés dont un cas critique.**
- Le jeudi 31 janvier, sur l'axe Oumé-Zangué dans la région du Gôh, un véhicule de transport en commun s'est renversé faisant **05 morts et une trentaine de blessés.**

### **d-2 Incendie**

**Le mois de Janvier qui se situe en période de l'harmattan a été marqué par le phénomène des feux de brousse.**

- Le mercredi 02 janvier, au quartier Congo situé dans la ville de Grand-Bassam (région du Sud-Comoé), un incendie survenu à la suite de l'explosion d'une bouteille de gaz s'est déclaré dans une habitation. Bilan : **d'importants dégâts matériels causés.**
- Le samedi 05 janvier, à 18 heures, un incendie s'est déclaré dans les locaux en bois de l'administration de la Base aérienne d'Abidjan située à l'entrée de l'aéroport international Félix Houphouët Boigny (district d'Abidjan). Bilan : **la régie et la mosquée consumées.**
- Le lundi 07 janvier, aux environs de 16 heures 40 minutes, un bâtiment de la société Globale Coton, situé vers l'entrée des Etablissements Robert Gonfreville de Bouaké (région du Gbêké), a pris feu. Bilan : **Aucune perte en vie humaine.**
- Le lundi 14 janvier aux environs de 2 heures, dans le quartier Sokoura1 de Tiébissou (région du Bélier), un **incendie a ravagé deux boutiques.**
- Dans la nuit du mercredi 16 au jeudi 17 janvier à Agnibilélékro (région de l'Indénié Djuablin), un incendie provoqué par des braises d'un fer à repasser artisanal s'est produit dans le marché abritant

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGL A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)**

des couturiers et des vendeurs d'accessoires de couture. Bilan : **aucune perte en vie humaine, d'importants dégâts matériels.**

- Dans la nuit du jeudi 17 janvier, à Man (région du Tonkpi), un incendie dont l'origine n'a pas été déterminée a **ravagé le siège local de l'Union pour la Démocratie et la Paix de Côte d'Ivoire (UDPCI).**
- Le lundi 21 janvier aux environs de 20 heures, au quartier Comikro de Dimbokro (région du N'Zi), un incendie a **ravagé le temple de l'église évangélique pentecôtiste.**
- Le mercredi 30 janvier, dans les villages de Djézoukro, Kromikro et Akakro, situés dans le département de Bocanda (région du N'Zi), des habitations et plantations ont été ravagés par des feux de brousse. Au total **10 maisons parties en fumée avec des récoltes.**
- Le feu a ravagé **une centaine d'habitations et des plantations de cacao** au campement Touré, dans la sous-préfecture de Zou (département de Bangolo, région du Guémon).
- Le lundi 28 janvier, à Sahabo, village situé à 6 km de Yamoussoukro, un feu de brousse a détruit entièrement **01 bâtiment de deux salles de classe et des plantations.**

### d-3 Autres

- Le samedi 05 janvier, à Brokoua village situé à 9 km d'Issia (région du Haut -Sassandra), un **gendarme de la brigade de ladite ville a été retrouvé mort, le crâne ouvert.**
- Le samedi 12 janvier, le bateau de plaisance d'un industriel du papier mouchoir en partance pour Assinie **a disparu** et a été retrouvé au Ghana avec à son bord toute la famille saine et sauve.
- Le mercredi 23 janvier, dans la commune d'Attécoubé (Abidjan), au **moins cinq élèves ont trouvé la mort en se baignant dans la lagune Ebrié.**
- Le mercredi 23 janvier, à Gravier sur l'axe Alepé-Bongo (région de la Mé), une commerçante **est morte après avoir sauté d'un véhicule bâché.**
- Le jeudi 24 janvier, sur le fleuve Bandama à Bériabougou, village situé dans la sous-préfecture de Kocumbo (région du Bélier), la pirogue d'un pêcheur malien a été renversée par un hippopotame.
- Le samedi 26 janvier, à Attécoubé (Abidjan), un homme de 70 ans **a été retrouvé mort** sur le parking du siège de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI).

*Tableau 2 : Estimation des victimes d'accident de circulation et autres de janvier 2013 :*

	Victimes humaines		
	Pertes humaines	Nombres de blessés	Nombre de disparus
<b>Total</b>	31	52	0

## 2- Situation sociale

- Durant le mois de janvier, les habitants des II Plateaux Agban, Colombie, Aghien et Angré, dans la commune de Cocody ont été soumis à des coupures intempestives d'eau de la part de la Société de Distribution d'Eau en Côte d'Ivoire (SODECI).
- Depuis quelques semaines, les abonnés du téléphone fixe de la ville de Dabakala (région de Hambol) sont dans l'impossibilité d'émettre ou recevoir des appels et des fax du fait des vols de câbles souterrains par des individus non encore identifiés.

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGL A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)**

- Le samedi 05 janvier, au rond point du quartier Banco à Abobo, des femmes venues de tous les quartiers de la commune ont manifesté contre la candidature du maire sortant. Celles-ci réclament une compétence féminine à la Mairie.
- Le lundi 07 janvier, à l'esplanade du Ministère de la Fonction Publique sis au Plateau (Abidjan), les étudiants de la promotion 2007-2010 de l'Institut National des Agents de la Santé (INFAS) ont manifesté pour interpeller les autorités gouvernementales sur leur situation. Ces étudiants en fin de formation depuis deux ans n'ont pas encore été affectés.
- Le vendredi 11 janvier, au quartier Biabou 2 dans la commune d'Abobo, 200 familles ont été expulsées de leur domicile suite à une opération d'expulsion diligentée par un opérateur économique.
- Depuis le mardi 15 janvier, la population de la ville de Tabou (sud-ouest de San Pedro) est confrontée à une pénurie d'eau potable suite à une panne technique sur le réseau de ravitaillement.
- Depuis le mercredi 23 janvier, les employés de la société sucrière dénommée SUCAF-CI de Ferké 1 et 2 dans le département de Ferkessédougou (région du Tchologo) sont entrés en grève. Les grévistes réclament une amélioration de leur salaire et de leurs conditions de travail.
- Le mercredi 16 janvier aux environs de 11 heures, à la décharge d'Akouédo dans la commune de Cocody, des jeunes riverains ont bloqué le passage aux véhicules de ramassage d'ordure. Ceux-ci entendaient attirer l'attention du gouvernement sur la nécessité de signer une autre convention qui définira clairement le partenariat entre le village d'Akouédo et l'Etat de Côte d'Ivoire.
- L'UNHCR a procédé, le mercredi 16 janvier, à la frontière libérienne à une première opération de rapatriement volontaire de 400 réfugiés ivoiriens en provenance du Liberia.
- Le mercredi 16 janvier, aux alentours de 19 h, environ 1500 étudiants ont érigé des barricades dans toutes les rues situées devant l'INSAAC à Cocody pour exiger de la SOTRA une régularité des bus aux arrêts et le retour du quai au campus.
- Le jeudi 31 janvier, le collectif des greffiers de la cour d'appel et du tribunal de première instance de Bouaké (région du Gbêké) ont observé un arrêt de travail pour protester contre l'interpellation et la détention d'un des leurs par des gendarmes depuis le mercredi 30 janvier.

### 3- Situation économique

**L'augmentation du prix du carburant (super sans plomb) et du gaz butane, en début du mois de janvier, entraîne une hausse anarchique des prix des denrées alimentaires.**

- Les agriculteurs, notamment les producteurs de café et du cacao éprouvent d'énormes difficultés pour assurer l'écoulement de leurs produits, ils évoquent l'absence de voies de communication adaptées ainsi que le mauvais état des routes. Ils plaident pour que le programme présidentiel d'urgence puisse s'étendre à toutes les localités.
- Le samedi 26 janvier 2013, dans la commune de Treichville (Abidjan), trois organisations professionnelles de revendeurs de gaz (AREGAZ, COFERGAZ et SIRGAZ), ont manifesté pour exprimer leur mécontentement. Ils ont invité le gouvernement à revoir le prix des bouteilles de gaz.

### 4- Situation politique

- Le mercredi 09 janvier, des éléments des FRCI, basés à Gagnoa dans la région du Gôh (centre-ouest), ont arrêté Bili Gbalou Joachim, Secrétaire national du Front Populaire Ivoirien (FPI, ex-parti au pouvoir), chargé des fédérations de ladite région.
- Le mercredi 30 janvier, la plateforme Agir pour la paix et la nation (APN, coalition de quatre (04) partis politiques de l'opposition : URD, USD, RDP et UDP) a décliné sa participation aux prochaines

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGL A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wane-cotedivoire@wanep.org](mailto:wane-cotedivoire@wanep.org)**

élections locales. Elle explique sa décision par sa non-satisfaction des résultats partiels des discussions au sein du Cadre Permanent de Dialogue.

## **II- ACTIONS MENEES / MESURES PRISES**

### **1- Au plan sécuritaire**

- Le mardi 1er janvier aux environs de 11 heures 30 mn, au quartier Bronoukro dans la commune de Bonoua (région du Sud-Comoé), des agents du commissariat de police de ladite ville, ont découvert, un arsenal de guerre composé de quatre fusils AK-47 de type Kalachnikov, d'un fusil de type A-52, 13 roquettes, huit chargeurs de roquettes, 14 grenades offensives, 13 chargeurs de AK-47, 2088 munitions de AK-47, 75 munitions de A-52.
- Le vendredi 04 janvier, le frère cadet de Simone Gbagbo, Ehivet Simon Pierre a été transféré à la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan. Il est soupçonné d'atteinte à l'autorité de l'Etat.
- Le jeudi 10 janvier, le tribunal militaire a condamné six policiers et un gendarme à des peines allant de 4 à 20 mois de prison ferme. Ils sont poursuivis pour racket au corridor d'Assouba dans la localité d'Aboisso (région du Sud Comoé) et reconnus coupables des faits de violation de consignes.
- Le jeudi 10 janvier, le tribunal militaire a condamné six policiers et un gendarme à des peines allant de 4 à 20 mois de prison ferme pour extorsion de fonds à 3 ressortissants de la CEDEAO au corridor d'Assouba dans la localité d'Aboisso (région du Sud Comoé).
- Le samedi 11 janvier au corridor nord de Bouna, les forces de l'ordre ont arrêté un jeune homme en partance pour le Burkina Faso avec la somme de 31 million de francs CFA.
- Le lundi 14 janvier, à Gagnoa, la justice de ladite ville a condamné un homme de 31 ans à 12 mois de prison pour tentative d'incendie du domicile familiale et violences sur un locataire.
- Le mardi 29 janvier, le tribunal de Première instance de Divo a condamné Bamba Mamadou, âgé 48 ans, à cinq ans d'emprisonnement ferme pour détention illicite de stupéfiants et de substances psychotropes et vénéneuses en vue de l'usage et de la vente. Il a été arrêté le vendredi 18 janvier à la suite à l'interpellation de l'un de ses acolytes.
- Le mardi 29 janvier, au Plateau (Abidjan), des agents de la Plate Forme de Lutte Contre la Cybercriminalité (PLCC) ont interpellé, dans une banque, un cybercriminel, âgé de 24 ans qui allait alimenter son compte bancaire avec un chèque contrefait d'une valeur de 9500 dollars soit 4 750 000 FCFA.
- Le mardi 29 janvier, au niveau du village d'Abongoua dans la Sous-préfecture d'Arrah (région du Moronou), des éléments de la brigade de la gendarmerie de ladite localité ont mis en échec une tentative de vol de véhicule d'une coopérative agricole.

### **2- Au plan social**

- Le mardi 1er janvier, le Président de la République Son Excellence Alassane Ouattara a décrété un deuil national de trois jours à compter du mercredi 02 janvier suite à la bousculade survenue dans la nuit du 31 décembre 2012 au 1er janvier 2013 qui a fait au moins 60 morts et 200 blessés.
- Du vendredi 07 au jeudi 13 décembre, le Ministère de la Santé et de la lutte contre le SIDA, dans sa volonté de réduire les risques d'épidémie de fièvre Jaune en Côte d'Ivoire, a mené une campagne de vaccination dans 33 districts sanitaires.
- Le vendredi 11 janvier, au cours d'une audience avec le ministre de la Communication, le président de l'Union Nationale des Journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI), Traoré Moussa, a plaidé pour le dégel des avoirs des journalistes rentrés d'exil.

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGL A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)**



### 3- Au plan politique

- Le dimanche 13 janvier, le Président de la République a relevé de leur fonction Simplicie Koffi Kouadio et Fofana Ibrahim respectivement procureur de la République et procureur général auprès du tribunal de première instance du Plateau.
- A l'issue de la rencontre entre le gouvernement et certains partis de l'opposition tenue le lundi 07 janvier, il a été décidé que l'opposition ivoirienne sera désormais financée comme elle l'avait toujours souhaité
- Le mercredi 09 janvier, lors du Conseil des Ministres, l'ex-Premier Ministre Ahoussou Kouadio Jeannot, a été nommé ministre d'Etat auprès du chef de l'Etat, par décret présidentiel (n° 2013-09 du 09 janvier 2013).
- Au jour du lundi 07 janvier, ce sont au total 1 470 ex-combattants, soit 76 filles et 1 394 garçons, qui ont été démobilisés et désarmés. L'Autorité pour le Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration (ADDR) avait lancé sa première opération de démobilisation, le jeudi 25 octobre 2012, à l'ex-3<sup>ème</sup> bataillon d'infanterie d'Anyama (District d'Abidjan).
- A l'issue du séminaire bilan 2012 et de planification 2013-2015 de l'armée ivoirienne, tenue du lundi 14 au jeudi 17 janvier à N'Sa Hôtel de Grand-Bassam (région du Sud-Comoé), il a été décidé que les femmes ivoiriennes intègrent l'armée.
- Le lundi 21 janvier, au tribunal du Plateau (Abidjan), la justice ivoirienne a inculpé Charles Blé Goudé, leader de l'ex-galaxie patriotique et ex-ministre de la jeunesse de Laurent Gbagbo, de "crimes de guerre, d'assassinats, d'atteinte à la sûreté de l'Etat et vols de deniers publics en réunion, après son extradition, le vendredi 18 janvier. Il avait été arrêté, le jeudi 17 janvier, à Accra (Ghana), par des agents d'Interpol.
- Le mercredi 23 janvier, à son cabinet au Plateau, le Ministre d'Etat, Ministre de l'intérieur et de la sécurité, Hamed Bakayoko, entouré de plusieurs membres du gouvernement, a reçu une délégation du FPI conduite par son président par intérim, Sylvain Miaka Oureto et composée de 15 membres. Au terme des échanges à huis clos, qui ont duré une demi-heure (15h15-15h45), le Ministre de l'intérieur a annoncé la mise en place de quatre (4) Commissions de travail, composées de représentants du gouvernement et de ceux du FPI.
- Le lundi 28 janvier, dans le cadre du programme de lutte contre l'apatridie, le Ministère de la Justice des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques et le HCR ont signé un accord de partenariat qui vise d'ici la fin de l'année 2013 à réduire de 75 à 80% les risques d'apatridie en Côte d'Ivoire.
- Le mardi 29 janvier, le président de Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR), Charles Konan Banny, a procédé à l'installation des commissions locales des communes d'Abobo et d'Anyama dans le District d'Abidjan.
- Le mercredi 30 janvier, le Conseil des Ministres a autorisé le financement des travaux d'exhumation et d'identification des corps de personnes décédées durant la crise postélectorale et enterrées en dehors des lieux d'inhumation connus et légalement autorisés à cet effet. Cette opération vise à permettre l'identification des corps, à éviter les risques liés à la décomposition de ces corps, à restituer les dépouilles aux familles et à recueillir des indices utiles aux enquêtes judiciaires relatives aux événements survenus en Côte d'Ivoire depuis le 4 décembre 2010.

### 4- Au plan économique

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGL A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**  
**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**  
**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**  
**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)**

- Le vendredi 04 janvier, à Bouaké (région du Gbêké), les agents de la Direction Régionale du Commerce ont saisi 2 à 3 tonnes de produits prohibés et périmés, d'une valeur marchande évaluée à plus de 100 millions de francs.

### III- RECOMMANDATIONS

#### • Au gouvernement

- La mise à la disposition des forces armées des moyens matériels et humains conséquents pour mener à bien leur mission de sécurisation sur le terrain,
- L'élaboration d'un mécanisme national d'alerte précoce et de prévention des conflits,
- La formation et l'éducation des Forces armées au respect des droits humains,
- Le jugement des personnes détenues selon le délai prescrit par la loi,
- L'accélération du processus de DDR,
- L'accélération du processus de réhabilitation des routes,
- La réforme de la loi électorale et de la Commission Electorale Indépendante (CEI)

#### • Aux Forces de sécurité

- Le renforcement des patrouilles à travers les villes et sur les routes,
- La surveillance rigoureuse des frontières,
- La promptitude dans leur intervention auprès des personnes en détresse,
- La protection des populations et le respect de leurs droits,
- Le retour au nombre de barrages autorisés par le gouvernement afin de garantir la liberté de circulation des citoyens.

#### • A la CDVR

- Une sensibilisation de proximité conséquente des populations à la réconciliation nationale.

#### • A la ComNat-ALPC

- La mise en place effective et de façon régulière des organes de la commission nationale afin de la rendre plus dynamique,

- La poursuite des campagnes de sensibilisation pour le dépôt volontaire des armes.

#### • A l'ONU et aux autres partenaires au développement

- L'appui à l'Etat dans ses initiatives de sortie de crise et de renforcement de la cohésion sociale,
- L'implication des forces impartiales dans la sécurisation des frontières,
- Le soutien des initiatives de paix et de cohésion sociale des organisations de la société civile.
- Le renforcement de l'assistance humanitaire aux populations de l'ouest.

#### • La presse nationale et internationale

- Un professionnalisme au service de la reconstruction post crise et de la cohésion sociale,
- Le rejet de toute attitude pouvant mettre en mal le processus de reconstruction post crise et de réconciliation nationale,

#### • Aux Partis politiques

- L'engagement d'un dialogue franc et sans condition avec le gouvernement
- La conduite d'une opposition républicaine et citoyenne dans l'intérêt de la Nation.

#### • A la société civile

- La création d'un comité national de veille pour la prévention des conflits intercommunautaires et la préservation de la cohésion sociale,
- La formation d'une plate-forme des Organisations de la Société Civile pour la justice transitionnelle,
- La sensibilisation et le renforcement des capacités des populations à la cohésion sociale,
- La dénonciation des violations faites aux femmes et aux enfants,
- La sensibilisation des populations pour le dépôt volontaire des ALPC,

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGL A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78**

**09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire**

**Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39**

**Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)**

-La réalisation de projets de surveillance et de documentation sur les violations des droits humains en vue de faire baisser ou faire cesser les exactions dont les populations sont victimes  
-Le professionnalisme dans leur travail.

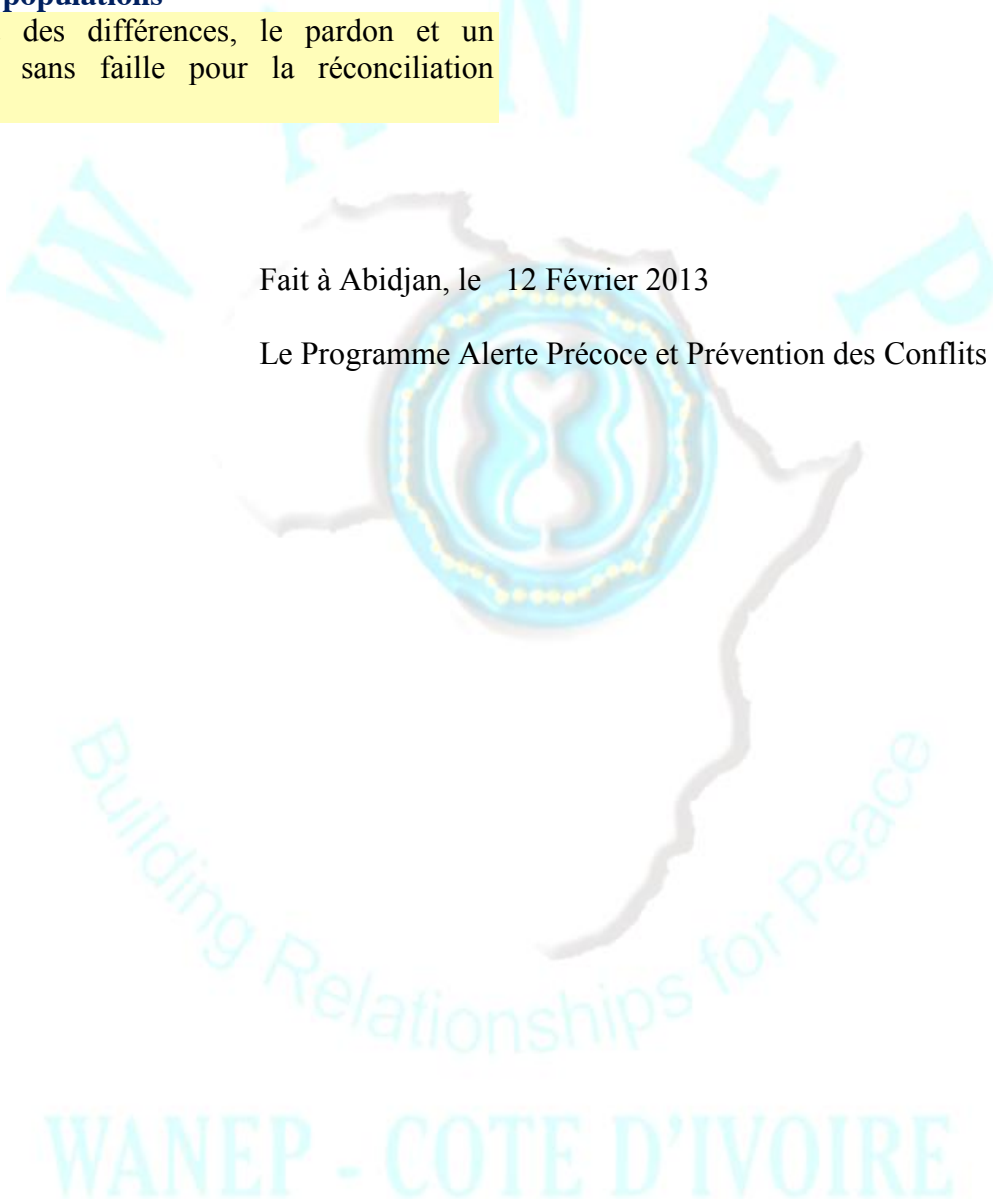
- **Aux populations**

-Le respect des différences, le pardon et un engagement sans faille pour la réconciliation nationale,

-La collaboration avec les forces de l'ordre pour une pacification rapide du pays,  
-Leur implication dans la campagne pour le dépôt volontaire des ALPC,  
-La surveillance accrue des enfants mineurs par leurs parents.

Fait à Abidjan, le 12 Février 2013

Le Programme Alerte Précoce et Prévention des Conflits (CI-WARN)



**C  
I  
-  
W  
A  
R  
N**

**Siège Social : Cocody Aghien sis cité SICOGL A à côté de las Palmas bâtiment G au 1<sup>er</sup> étage, Porte 78  
09 BP 3320 Abidjan 09 Côte d'Ivoire  
Tél. : (225) 22 42 33 39 / 67 20 75 15 / 08 14 22 48 – Fax : (225) 22 42 33 39  
Email : [wanepci@yahoo.fr](mailto:wanepci@yahoo.fr) / [wanep-cotedivoire@wanep.org](mailto:wanep-cotedivoire@wanep.org)**